

Séance du 08 janvier 2020 - 19 h 00

L'an deux mil vingt, le huit janvier à 19 heures 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 23 décembre 2019, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick ORTH, Maire.

Etaient présents : Mrs PETIT Christian (adjoint) – RENOUARD Daniel – BRANGER Michaël

Absents excusés : Mme TERNISIEN Céline qui donne pouvoir à Michaël Branger - Mme MELONI Delphine qui donne pouvoir à Daniel Renouard – M. CHARTON Arnaud - M. Christian Petit a été désigné secrétaire de séance.

Le conseil municipal approuve le compte rendu de la réunion précédente.

2020-01 - Décision modificative n° 1

Suite à erreurs d'imputation et budget primitif non équilibré, le conseil municipal, à l'unanimité, vote les diminutions et augmentations sur crédits ouverts selon le tableau ci-dessous :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 001 : solde d'exécution d'inv reporté		2 022.18 €
Total D 001 : Solde d'exécution d'inv reporté		2 022.18 €
D 60631 ; fournitures d'entretien	22.18 €	
D 615231 : voirie	63 000.00 €	
Total D 011 : Charges à caractère général	63 022.18 €	
D 2131 : bâtiments publics	4 238.00 €	
Total D 21 : immobilisations corporelles	4 238.00 €	
D 6573 : subv. fonct aux organismes publics		63 000.00 €
Total D 65 : autres charges gestion courante		63 000.00 €
R 002 : excédent antérieur reporté fonct	22.18 €	
Total R 002 : excédent antérieur reporté fonct	22.18 €	
R1068 : excédents de fonctionnement		2 022.18 €
Total R 10 : dotation fonds divers réserves		2 022.18 €

2020-02 - Affectation des résultats de 2018

Le Conseil municipal corrige l'affectation des résultats d'exploitation 2018 au budget 2019 à savoir :

- Budget communal :
 - o 333 675.73 € à la section de fonctionnement
 - o 2 022.18 € à la section d'investissement

2020-03 - Attribution de subvention

Le conseil municipal, à l'unanimité, accorde une subvention de 68 € à la Maison Familiale Rurale du Sénonais pour un élève de la commune. Cette somme sera inscrite à l'article 6574 du budget communal 2020.

Il décide de ne pas accorder de subvention à la Ligue contre le cancer (demande en date du 31 octobre 2019).

2020-04 - Création de poste – tableau des effectifs

Le Conseil municipal, à l'unanimité, crée un poste d'adjoint technique à temps non complet à raison de 1 / 35^{ème} à partir du 1^{er} janvier 2020.

Il supprime le poste d'agent d'entretien non titulaire au 1^{er} février 2020.

Le tableau des effectifs est ainsi modifié au 1^{er} février 2020 :

EMPLOIS PERMANENTS	CATEGORIE	NOMBRE D'AGENTS A TEMPS COMPLET	NOMBRE D'AGENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL NOMBRE D'AGENTS
<u>TITULAIRES</u>				
<u>Filière administrative</u> Rédacteur principal 1ère classe	B		1- 14/35 ^{ème}	1
<u>Filière technique</u> Adjoint technique territorial	C		1 - 1/35 ^{ème}	1

2020-05 - Convention d'adhésion au service de médecine préventive

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer une convention d'adhésion au service de médecine préventive du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret, ayant effet au 1^{er} janvier 2020. Le taux patronal en vigueur au 1^{er} janvier 2020 est de 0.33 %.

2020-06 - Entretien des espaces verts

Le conseil municipal retient le devis de l'EURL Cosson Paysage de Thorailles, pour l'entretien des espaces verts de la commune pour un montant de 3 900 € TTC pour l'année 2020 (maintien du tarif par rapport à 2019).

Affaires diverses

Mme Porte (agent d'entretien) prenant sa retraite, Mme Fort (secrétaire de mairie) ayant quitté ses fonctions, un cadeau de départ leur sera offert.

Ce jour, le contrôle des installations électriques a été effectué – pas d'observations particulières (prévoir un tableau ou coffret extérieur pour les guirlandes de Noël)

Récemment, le contrôle des extincteurs a été effectué, 3 seront à changer en 2021.

Le repas des Aînés aura lieu le 19 janvier à Ervauville.

Le démontage des guirlandes se fera le 14 janvier. Le traîneau sera conservé pour le moment.

Les conseillers prennent connaissance de cartes de remerciements d'administrés pour les colis.

La séance est levée à 19h45.